

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Retiré

AMENDEMENT

N° CD692

présenté par

Mme Berthelot, Mme Louis-Carabin, Mme Orphé, M. Jalton et M. Serville

ARTICLE 18

I. A l'alinéa 76, après le mot :

«pertinentes»,

insérer les signes et les mots :

« , coutumières ou traditionnelles, ».

II. Compléter ce même alinéa par les mots :

« et sur le partage des avantages qui en découle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.